

**PROVINCE DE QUÉBEC  
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mardi 22 février 2022 tenue sur la plate-forme Zoom à 19 h et à laquelle sont présents :

P1– COUTURIER, Marilyn	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC11– GAUTHIER, Evelyn
P2– FARRAH, Amélie	E7– POIRIER, Ginette	MC12– VIGNEAU, Karine
P3– CUMMINGS, Joël	E8– CORMIER, Valérie	MC13– CUMMINGS, Sébastien
P4– CORMIER, Jean	E9– TURBIDE-B., M.-Michelle	MC14– ARSENEAU, Daniel
P5– MCINTYRE, Sophie	E10– GILBERT, Isabelle	MC15– BOURQUE, Marc-Olivier

P = Parent

E = Employé (e)

ECSV = Employé cadre sans droit de vote

MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (8 sur 15).

Était absent :

	ECSV– CYR, Jean-Michel	
--	------------------------	--

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

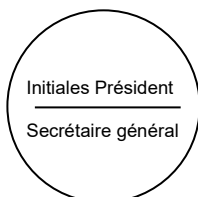
- Deux (2) personnes du public assistent à la réunion.

**1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Marilyn Couturier, appuyée par madame Isabelle Gilbert, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 janvier 2022;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Plan triennal 2022-2025;
5. Rapport annuel 2020-2021;
6. Cession de droits du lot 6 485 936;
7. Ajout de poste à l'informatique;
8. Correspondance;
9. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
10. Levée de la réunion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-005)**



## 2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 janvier 2022

Il est proposé par madame Valérie Cormier, appuyée par monsieur Marc-Olivier Bourque, d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 janvier 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-006)**

## 3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

- Aucune question du public.

## 4. Plan triennal 2022-2025

-Attendu qu'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire doit à chaque année établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

- Attendu que ce plan sert à établir la liste de ses écoles-centres afin de leur délivrer un acte d'établissement;

- Attendu que ce plan doit être remis à la municipalité régionale de comté dont le territoire regroupe celui du Centre de services scolaire des Îles ainsi qu'aux instances syndicales;

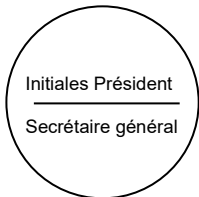
- Attendu que ce plan doit faire l'objet d'une consultation (193 LIP) auprès du Comité de parents (réalisée le 2 février 2022);

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, que le Centre de services scolaire des Îles adopte le plan triennal suivant de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

<b>IMMEUBLES UTILISÉS COMME ÉCOLE OU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE</b>					
Écoles	Ordre d'ensei- gnement	Clientèle 2021-2022	Estimation 2022-2023	Estimation 2023-2024	Estimation 2024-2025
<i>N.-D.-Sacré-Cœur</i>	P	26	30	31	29
<i>Centrale</i>	P	115	104	104	108
<i>Stella-Maris</i>	P	176	169	154	145
<i>Saint-Pierre</i>	P	255	243	238	235
<i>Aux Iris</i>	P	77	75	70	67
<i>Polyvalente</i>	S	421	435	447	448
		<b>1 070</b>	<b>1 056</b>	<b>1 044</b>	<b>1 032</b>
<i>Centre FGA-FP*</i>	Adultes	120*	120*	120*	120*
		<b>1 190</b>	<b>1 176</b>	<b>1 164</b>	<b>1 152</b>

\*clientèle moyenne estimée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-007)**



## **5. Rapport annuel 2020-2021**

Faisant suite à un avis public et conformément aux articles 162 et 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, il est consigné que le Rapport annuel 2020-2021 du Centre de services scolaire des Îles a été présenté à la population du territoire.

## **6. Cession de droits du lot 6 485 936**

Il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par madame Valérie Cormier, que le Centre de services scolaire des Îles – auparavant désigné Commission scolaire des Îles – dégage définitivement la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine de la contrainte restrictive relativement aux usages évoqués à l'acte notarié du 3 mai 1976 publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière des Îles-de-la-Madeleine sous le numéro 13 143 en lien avec l'immeuble du 33, chemin des Marais, Havre-aux-Maisons (maintenant connu comme étant le lot 6 485 936) vendu à la municipalité de l'époque (Corporation municipale de Havre-aux-Maisons) avec la clause restrictive « ...à condition qu'ils servent uniquement à des fins publiques et communautaires. »

Il est résolu que le Centre de services scolaire des Îles – auparavant désigné Commission scolaire des Îles – consente à ce que ces restrictions soient levées afin que les propriétaires puissent en disposer pour toutes fins qu'ils pourraient souhaiter et qu'aucune limitation, restriction ou autre condition ne soient désormais rattachées à cet immeuble en vertu de l'acte précité, le Centre de services scolaire des Îles renonçant dès à présent à tous les privilèges qui lui étaient conférés aux termes dudit acte.

Il est également résolu que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Îles tout acte, écrit ou autre document requis pour donner plein effet aux présentes résolutions, et à y faire toutes les déclarations utiles et nécessaires en ce sens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-008)**

## **7. Ajout de poste à l'informatique**

Considérant que les obligations relatives à la sécurité de l'information et au maintien de nos infrastructures de réseautique sont nombreuses et requièrent une expertise différente et plus spécifique que celle des membres de l'équipe des technologies de l'information.

Afin de procéder à un affichage dans les plus brefs délais et combler les besoins urgents se rattachant aux obligations en réseautique et en sécurité de l'information,

Il est proposé par madame Sophie McIntyre, appuyée par madame Evelyn Gauthier, de modifier le plan d'effectifs des professionnels par l'ajout d'un poste d'analyste informatique, tel que présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-009)**

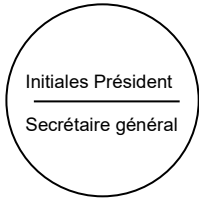
## **8. Correspondance**

-Invitation à participer à un webinaire du MÉQ portant sur les prochains complements de postes au sein des conseils d'administration.

## **9. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

Aucune question du public.

Madame Brigitte Aucoin tient à souligner le travail exceptionnel des enseignants, particulièrement au cours des deux dernières années. Elle rappelle que la Semaine des enseignants s'est déroulée du 6 au 12 février sous le thème « Entièrement engagés », laquelle a été suivie par les Journées de la persévérance scolaire, du 14 au 18 février, sous le thème « Merci d'être porteurs de sens ».



Monsieur Daniel Arseneau tient à souligner quant à lui le beau travail des gestionnaires, de même que celui de la directrice générale.

Enfin, monsieur Joël Cummings tient à souligner le travail des transporteurs, qui assurent la sécurité des enfants de l'école à la maison. La 34<sup>e</sup> campagne de sécurité en transport scolaire a eu lieu cette année du 31 janvier au 11 février, sous le thème « M'as-tu vu? ».

**10. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la réunion à 19 h 35.

---

Jean Cormier, président du CA

---

Donald Chiasson, secrétaire général